

Une agente de Pôle Emploi sanctionnée pour avoir trop bien fait son travail !

31 janvier 2022



une agente de Pôle Emploi sanctionnée pour avoir trop bien fait son travail !

Solidaires SUD Emploi apporte tout son soutien à **Belinda Rabbl**, agente de l'agence Pôle Emploi de Vitry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne, qui a été **sanctionnée injustement par sa direction**. Celle-ci lui reproche officiellement de ne pas « respecter les procédures internes sur la gestion des portefeuilles » (car pour Pôle Emploi les chômeurs/ées ne sont pas des individu-e-s à prendre en considération, ce sont juste des statistiques de portefeuilles).

Mais en réalité ce qui lui est reproché, c'est de trop bien faire son travail, de prendre du temps pour aider les chômeurs/ées, de continuer à faire fonctionner un service public de l'emploi, au service justement des usagers/ées et pas des injonctions ultra-capitalistes du patronat ou du gouvernement. Ce qui lui est aussi reproché, c'est son refus des plans d'actions bidon et des consignes ineptes et son action en tant que représentante du personnel.

La sanction qui la frappe est donc inacceptable et nous demandons qu'elle soit levée immédiatement.

Mais au-delà de cette sanction, ce qui se passe dans cette agence de Pôle Emploi est symptomatique des dérives à l'œuvre depuis des années à Pôle Emploi :

- manque de personnel
- surcharge de travail
- embauches de contrats précaires en CDD de quelques mois ou recours à des services civiques (donc officiellement sans contrat et sans vraie rémunération) pour faire les tâches qui ne sont plus faites
- mise en place de logiques comptables fondées sur des statistiques et des indicateurs chiffrés à atteindre, loin de toute réalité humaine de terrain
- volonté de traiter les usagers/ées comme des fraudeurs/ées potentiels ou des incapables, qu'il faudrait contrôler ou « remobiliser ».

De plus, derrière cette situation créée par les mesures successives de la direction de Pôle Emploi sous l'impulsion du patronat ou imposée par le gouvernement, il y a la volonté d'en finir avec un service public de l'emploi qui est là en principe pour aider du mieux possible les chômeurs/ées à faire valoir leurs droits et à pouvoir retrouver un emploi qui corresponde à leurs envies, à leur expérience, à leur zone géographique, à leurs qualifications et à leurs niveaux de salaires antérieurs.

Cela pour mettre en place un instrument de tri social, fondée sur des algorithmes hasardeux, qui a pour but de radier le plus possible de chômeurs/ées pour faire baisser artificiellement le nombre de chômeurs/ées et d'obliger ces chômeurs/ées à accepter n'importe quel emploi, précaire, mal payé, loin de chez eux/elles, dans d'autres secteurs professionnels, pour ainsi faire le jeu du patronat qui veut casser les conventions collectives et les grilles salariales, tout en alimentant ses besoins sur les soi-disant métiers en tension.

La mise en œuvre de la nouvelle contre-réforme de l'assurance chômage depuis l'automne 2021 a encore aggravé les choses à Pôle Emploi.

L'ensemble des syndicats de Pôle Emploi appelle à la grève le 1^{er} février prochain. Nous sommes à leurs côtés, comme nous sommes aux côtés de Belinda.

- Pour l'arrêt de toute sanction contre Belinda
- Pour l'abandon de toute pression et logique de sanction contre les agent-e-s de Pôle Emploi pour les forcer à renier leurs missions premières
- Pour l'embauche massive de personnels en CDI à Pôle Emploi pour les missions de conseils, d'aides et de recherche d'emploi des chômeurs/ées
- Pour l'arrêt de la politique de contrôle des chômeurs/ées et le retrait du décret de décembre 2018
- Pour un vrai service public de l'emploi, qui permettent la mise en œuvre des droits des chômeurs/ées

**Pas de sanction, pas de pression, pas de contrôle,
ni des agent-e-s, ni des chômeurs/ées !!**

Le 1er février, contre la dégradation des conditions de travail, pour le service public de l'emploi, l'ensemble des syndicats de Pole Emploi appellent les agents-es et salarié-es de Pole Emploi à se mobiliser par la grève. Pas de sanction, pas de pression, pas de contrôle, ni des agent-e-s, ni des chômeurs/ées !



une agente de Pôle Emploi sanctionnée pour avoir trop bien fait son travail !

Solidaires SUD Emploi apporte tout son soutien à **Belinda Rabbi**, agente de l'agence Pôle Emploi de Vitry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne, qui a été **sanctionné injustement par sa direction**. Celle-ci lui reproche officiellement de ne pas « respecter les procédures internes sur la gestion des portefeuilles » (car pour Pôle Emploi les chômeurs/ses ne sont pas des individu-e-s à prendre en considération, ce sont juste des statistiques de portefeuilles).

Mais en réalité ce qui lui est reproché, c'est de trop bien faire son travail, de prendre du temps pour aider les chômeurs/ses, de continuer à faire fonctionner un service public de l'emploi, au service justement des usagers-ères et pas des injonctions ultra-capitalistes du patronat ou du gouvernement.

Ce qui lui est aussi reproché, c'est son refus des plans d'actions bidon et des consignes ineptes et son action en tant que représentante du personnel.

La sanction qui la frappe est donc inacceptable et nous demandons qu'elle soit levée immédiatement.

Mais au-delà de cette sanction, ce qui se passe dans cette agence de Pôle Emploi est symptomatique des dérives à l'œuvre depuis des années à Pôle Emploi :

- manque de personnel
- surcharge de travail
- embauches de contrats précaires en CDD de quelques mois ou recours à des services civiques (donc officiellement sans contrat et sans vraie rémunération) pour faire les tâches qui ne sont plus faites
- mise en place de logiques comptables fondées sur des statistiques et des indicateurs chiffrées à atteindre, loin de toute réalité humaine de terrain
- volonté de traiter les usagers-ères comme des fraudeurs/ses potentiels ou des incapables, qu'il faudrait contrôler ou « remobiliser ».

De plus, derrière cette situation créée par les mesures successives de la direction de Pôle Emploi sous l'impulsion du patronat ou imposée par le gouvernement, il y a la volonté d'en finir avec un service public de l'emploi qui est là en principe pour aider du mieux possible les chômeurs/ses à faire valoir leurs droits et à pouvoir retrouver un emploi qui corresponde à leurs envies, à leur expérience, à leur zone géographique, à leurs qualifications et à leurs niveaux de salaires antérieurs.

Cela pour mettre en place un instrument de tri social, fondée sur des algorithmes hasardeux, qui a pour but de radier le plus possible de chômeurs/ses pour faire baisser artificiellement le nombre de chômeurs/ses et d'obliger ces chômeurs/ses à accepter n'importe quel emploi, précaire, mal payé, loin de chez eux/elles, dans d'autres secteurs professionnelles, pour ainsi faire le jeu du patronat qui veut casser les conventions collectives et les grilles salariales, tout en alimentant ses besoins sur les soi-disant métiers en tension.

La mise en œuvre de la nouvelle contre-réforme de l'assurance chômage depuis l'automne 2021 a encore aggravé les choses à Pôle Emploi.

L'ensemble des syndicats de Pôle Emploi appelle à la grève le 1^{er} février prochain. Nous sommes à leurs côtés, comme nous sommes aux côtés de Belinda.

- Pour l'arrêt de toute sanction contre Belinda
- Pour l'abandon de toute pression et logique de sanction contre les agent-e-s de Pôle Emploi pour les forcer à renier leurs missions premières
- Pour l'embauche massive de personnels en CDI à Pôle Emploi pour les missions de conseils, d'aides et de recherche d'emplois des chômeurs/ses
- Pour l'arrêt de la politique de contrôle des chômeurs/ses et le retrait du décret de décembre 2018
- Pour un vrai service public de l'emploi, qui permettent la mise en œuvre des droits des chômeurs/ses

**Pas de sanction, pas de pression, pas de contrôle,
ni des agent-e-s, ni des chômeurs/ses !!**

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://ancien.solidaires.org/Une-agente-de-Pole-Emploi-sanctionnee-pour-avoir-trop-bien-fait-son-travail>